

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 20 juillet 2026

fixant la composition du jury des concours externe et interne sur titres pour le recrutement d'assistants de service social des administrations de l'Etat au ministère de la justice, au titre de l'année 2026

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2017-1050 du 10 mai 2017 portant dispositions statutaires communes aux corps de catégorie A de la fonction publique de l'Etat à caractère socio-éducatif ;

Vu le décret n° 2017-1051 du 10 mai 2017 modifié portant statut particulier du corps interministériel des assistants de service social des administrations de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 5 octobre 2021 modifiant l'arrêté du 31 août 2011 portant application du décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 11 octobre 2018 fixant les modalités et la nature de l'épreuve des concours externe et interne de recrutement d'assistants de service social des administrations de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 15 avril 2019 fixant la composition du jury des concours externe et interne de recrutement d'assistants de service social des administrations de l'Etat au ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 7 mai 2026 autorisant l'ouverture de concours externe et interne sur titres, pour le recrutement d'assistants de service social des administrations de l'Etat au ministère de la justice, au titre de l'année 2026 ;

Arrête :

Article 1^{er}

En application de l'arrêté du 15 avril 2019 susvisé, le jury des concours externe et interne de recrutement d'assistants de service social des administrations de l'Etat au ministère de la justice ouvert au titre de l'année 2026 est composé de la façon suivante :

Madame COMBRONDE Louise, assistante de service social des administrations de l'Etat de premier grade, unité éducative en milieu ouvert de Clermont Ferrand à la direction de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Monsieur DARTIGUELONGUE Rémi, directeur hors classe des services de greffe judiciaires, délégué interrégional de la délégation interrégionale sud du secrétariat général ;

Madame DEBOURGES Raphaëlle, conseillère technique de service social des administrations de l'Etat de second grade, bureau de la santé et de la qualité de vie au travail au secrétariat général ;

Madame FALGON Nathalie, assistante de service social des administrations de l'Etat de second grade, département des ressources humaines et de l'action sociale centre-est au secrétariat général ;

Madame HAIMOUDY Nadia, assistante de service social des administrations de l'Etat de second grade, unité éducative en milieu ouvert de Metz sud à la direction de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Madame HIE Sophie, assistante de service social des administrations de l'Etat de second grade, unité éducative en milieu ouvert de St Briec à la direction de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Madame KLEIN Caroline, assistante de service social des administrations de l'Etat de premier grade, service pénitentiaire d'insertion et de probation de Valence à la direction générale de l'administration pénitentiaire ;

Monsieur LENOIR Jean-François, cadre éducatif de la protection judiciaire de la jeunesse, responsable de l'unité éducative en milieu ouvert de Château d'Eau Paris à la direction de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Madame MARTINI Laura, psychologue de classe normale du ministère de la justice, psychologue mission lutte contre la radicalisation violente, service pénitentiaire d'insertion et de probation de Paris à la direction générale de l'administration pénitentiaire ;

Madame OLIVI Bernadette, assistante de service social des administrations de l'Etat de second grade, unité éducative en milieu ouvert de Cenon à la direction de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Madame PEZRON Laurène, attachée d'administration de l'Etat, rédactrice qualifiée, bureau du droit comparé et de la diffusion du droit au secrétariat général ;

Madame POMMIER Aude, assistante de service social des administrations de l'Etat de second grade, département des ressources humaines et de l'action sociale centre-est au secrétariat général ;

Madame SIRUGUE Nadège, assistante de service social des administrations de l'Etat de premier grade, maison d'arrêt de Lyon-Corbas à la direction générale de l'administration pénitentiaire.

Article 2

Le jury de ces concours est présidé par **Monsieur DARTIGUELONGUE Rémi**, directeur hors classe des services de greffe judiciaires.

Article 3

Madame FALGON Nathalie est désignée pour remplacer le président dans le cas où celui-ci se trouverait dans l'impossibilité de poursuivre sa mission.

Article 4

La secrétaire générale du ministère de la justice est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 20 juillet 2026

Pour le ministre et par délégation :
L'adjointe à la cheffe du bureau de
l'attractivité, du recrutement
et de la fidélisation

M-L. ANTCHAK